DOCUMENT RESUME

ED 259 823 PS 014 886

TITLE	Status of Day Care in Canada, 1983: A Review of the Major Findings of the National Day Care Study, 1983. = Situation de la garde de jour au Canada, 1983: Revue des principales conclusions de l'etude nationale sur la garde de jour en 1983.
INSTITUTION	National Day Care Information Centre, Ottawa (Ontario).
PUB DATE	83
NOTE	46p.
PUB TYPE	Reports - Research/Technical (143) -- Multilingual/Bilingual Materials (171)
LANGUAGE	English; French
EDRS PRICE	MF01 Plus Postage. PC Not Available from EDRS.
DESCRIPTORS	*Day Care; Early Childhood Education; *Educational Needs; *Employed Parents; *Employed Women; Foreign Countries; National Surveys; *One Parent Family; Students
IDENTIFIERS	*Canada; *National Day Care Study

ABSTRACT

The major purpose of the Status of Day Care in Canada reports is to gather information from the provinces concerning day care spaces in order to determine the growth of day care from year to year. In addition to reporting the increase in the availability of day care services from 1973 to 1983, this report provides data on the ages of children registered in day care centers versus family day care homes. Day care centers, as opposed to family day care offered in private homes, may have public, non-profit, or commercial sponsorship. Also reported are data providing interprovincial comparisons of day care spaces: (1) by age of children served; and (2) by auspices. Concluding tables present four separate compilations estimating the percentage of children that can be served by existing day care spaces. These compilations present information for children under the age of 2, for children from 2 to 6, and for children 6 years of age and over. The four groups of parents included in the compilations are mothers in the labor force; full-time working parents; full-time working parents plus students; and full-time working parents, students, and parents working 20 to 29 hours a week. (RH)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

Canada

STATUS OF DAY CARE IN CANADA

ED259823

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

X This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official NIE position or policy.

PS 014886

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL IN MICROFICHE ONLY HAS BEEN GRANTED BY

A. Humayun/Health + Welfare Canada

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

Health and Welfare Canada
Santé et Bien-être social Canada

STATUS OF DAY CARE IN CANADA

1983

A Review of the Major Findings of the
National Day Care Study 1983

National Day Care Information Centre
Social Service Programs Branch

Published by Authority of the
Minister of National Health and Welfare

PREFACE

Status of Day Care in Canada (1983) is intended to present to Canadians a general overview of day care services in Canada.

The study was undertaken by the Social Service Programs Branch, Health and Welfare Canada, with the cooperation of provincial authorities and many voluntary organizations.

If readers have any comments on Status of Day Care in Canada (1983) please communicate with the National Day Care Information Centre, Social Service Programs Branch, Health and Welfare Canada, Brooke Claxton Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 1B5.

GLOSSARY

Day Care Facility - For the purposes of this report, a day care facility refers to a licensed or provincially approved centre or private home which provides care for children outside of their own home for eight to ten hours a day.

Programs such as nursery schools and other preschool programs can meet the day care needs of some families, and a significant number of parents may combine private sitters and part-time preschool programs to meet their day care needs. The provinces have not been able to provide data on these types of arrangements and it is therefore not included in this report's use of the term day care.

Centre Care - A licensed day care centre caring for groups of children.

Commercial Centres - A licensed day care centre that is set up as a proprietary operation. It includes the larger franchise operations, as well as the small singularly owned centre.

Community Board Centre - A licensed day care centre that is established as a non-profit organization and is governed by a community board of directors.

Cooperative Day Care - A licensed day care centre set up as a non-profit association and governed by a board of directors of which at least 50% are parents of children in the centre.

Public Day Care - A licensed day care centre owned and operated by a municipal or provincial government.

Family Day Care - Family day care is defined as a program involving the selection and supervision by a government or authorized private agency of private families who give care to children during the day.

Private or Casual Day Care Arrangements - This involves the use of babysitters, or other similar types of arrangements, which are made between the parent and the provider and not under the supervision of a licensing authority or day care agency.

Infant Day Care - Care provided by a day care centre or a family day care home for children under the age of two.

Preschool Day Care - Care provided by a day care centre or a family day care home for children aged two to six.

Lunch and After School - Supervision of young school-age children before school begins, during the noon hour, after class, and on days when school is not in session.

Latch Key Child - This term originated from the observation that many young school-age children of working parents were carrying house keys to gain entrance to their homes between the hours that school closed and their parents returned from work.

INTRODUCTION

The changing pattern in the labour force, involving an increase of women with young children entering the labour market, has underscored the importance of day care services.

Consequently, during the summer of 1971, Health and Welfare Canada conducted a national survey to provide an inventory of day care spaces which would serve as a baseline from which to compare future growth in day care, and to evaluate the impact of any new initiative of the federal government in the day care field. The inventory has been updated yearly since 1973.

These surveys were published under the respective titles of Canadian Day Care Survey (1972), and Status of Day Care in Canada (1973) and subsequent years.

The same questionnaire was used in all the surveys. One of the problems faced each year was that the provinces and territories did not have a uniform data base from which to provide the information. This matter was discussed at the 1975 annual meeting of the Federal/Provincial Day Care Directors Meeting held in Quebec City. The provincial directors agreed that the breakdown of ages of children enrolled in day care services should be changed for the 1978 and subsequent surveys. The previous breakdowns were for children ages 0-3, 3-6, and 6 and over. For post 1978 surveys, the ages of children were changed to 0-2, 2-6, and 6 and over.

THE STUDY

The major purpose of the Status of Day Care in Canada reports is to gather information from the provinces concerning day care spaces in Canada in order to determine the growth of day care from year to year.

Therefore, for the present study, the same items used in the previous questionnaires were distributed to the authorities in all provinces and territories. This was followed by a telephone call or personal visit to discuss any difficulties encountered in gathering the information. Day Care Associations and informed individuals were also contacted as supplementary sources of information.

Each Status of Day Care report, in addition to showing the annual growth of day care spaces, compared the number of full-time day care spaces to the number of mothers in the labour force. This approach tended to overestimate the needs for full-time day care, because many mothers work on a part-time basis and are more likely to require a part-time day care space rather than a full-time space. This is now a greater problem in light of the fact that part-time employment has become the fastest growing segment of the labour force with women making up 72% of the part-time workers(1).

An alternative approach is to match full-time day care spaces with the number of children where a lone parent works full time and, in two-parent families, where both parents work full time. This approach tends to underestimate the need for full-time day care in that it excludes from consideration the number of full-time students and parents who work part time but whose hours of work might require a full-time rather than a part-time space.

---

1) *Part-time Work in Canada, Report of the Commission of Inquiry into Part-Time Work, Labour Canada, 1983, p. 17 and p. 21.*

Another alternative is to include the above-mentioned students and part-time workers who work between 20 to 29 hours a week. The problem with this approach is the lack of information concerning how many in this group actually require a full-time day care space and how many would be more adequately and efficiently served by tailoring part-time spaces to their needs.

Because each of these alternatives can be misleading by themselves, Status of Day Care 1983 will compare the number of full-time day care spaces with the number of children of:

1. Mothers in the labour force.
2. Lone parents working full time, and of two-parent families where both parents work full time.
3. Parents included in number (2) as well as children of:
   (a) the lone parent who is a full-time student;
   (b) one parent who works full time and the other parent who is a student;
   (c) both parents are students.
4. Parents included in number (3) as well as children of:
   (a) the lone parent who works 20 to 29 hours a week;
   (b) one parent working full time and the other parent working 20 to 29 hours a week;
   (c) parents who both work 20 to 29 hours a week;
   (d) one parent working 20 to 29 hours a week and the other parent being a full-time student.

The presentation of the four different statistical models should provide a more balanced overview in respect to the need for full-time day care spaces and perhaps, more clearly than in past reports, highlight the areas in which additional information is required.

MAJOR FINDINGS

INCREASE IN DAY CARE SERVICES

As indicated in Table 1, there was a 12.19% increase in the number of day care spaces in 1983 as compared to the 1982 figures.

During the past few years, the pattern of growth has not been consistent. During the early 1970s, day care in Canada experienced a remarkable rate of growth. The rate of growth peaked in 1974 with a 106% increase over 1973. The expansion of day care spaces continued in 1975 and 1976, but at a much more moderate rate - just under 27% increase over 1974, and 19.40% in 1976.

Between 1976 and 1978, there was an actual decrease of 3637 day care spaces. This decrease was partly explained by the general environment of economic restraint that existed, and by the pressure felt by two-wage-earner families who were not eligible for any financial assistance for their day care fees. As the costs went up, they were leaving the subsidized centres because they did not think they could afford the full fee. Since many of these centres were located in a mixed socioeconomic community, the centres were not always able to quickly fill these vacancies with children of one-parent, low-income families and thereby avoid severe budgetary problems. This resulted in some centres closing and others having to reorganize their staffing patterns to care for fewer children.

In 1979, the trend reversed and day care showed an annual increase from then on. Many day care people associate the increase starting in 1979 with the constant pressures and demands for day care by community groups across the country that appear to be escalating since 1978.

Table 1 - Distribution of Centre Spaces, and Family Day Care Spaces by Year

	March 31 1973	March 31 1974	March 31 1976	March 31 1978	March 31 1980	March 31 1982	March 31 1983	Increase Over 1982	
								No.	%
Number of Centre Spaces	26 811	50 996	78 153	74 516	98 238	109 535	123 292	13 757	12.56
Number of Family Day Care Spaces	1 562	4 185	5 367	7 763	10 903	14 427	15 778	1 351	9.36
Total Spaces	28 373	55 181	83 520	82 279	109 141	123 962	139 070	15 108	12.19

AGE GROUPS SERVED BY DAY CARE PROGRAMS

As indicated in Table 2, the availability of day care services differs according to the age of the child.

Table 2 - Ages of Children Registered in Day Care Centres and Family Day Care Homes 1983

Ages	Centres		Family Day Care	
	No.	%	No.	%
Under 2	8 322	6.75	8 056	51.06
2 - 6	99 983	81.09	5 001	31.70
6 and over	14 987	12.16	2 721	17.24
Total	123 292	100.00	15 778	100.00

As is true in past years, the overwhelming percentage of centre spaces are being utilized by children between the ages of two to six.

Of the 123 292 centre spaces, only 8322 or 6.75% of the spaces are being utilized for children under the age of two. This is down by about 1200 spaces from 1982, which in turn was down by about 400 spaces from 1979.

It is interesting to note that the centre spaces for the young school-age child increased by 4709 over 1982 and now represents 12.16% of the centre spaces.

As has been the case in past years, family day care has a significantly different pattern of composition by age of children. The greatest difference is in the percentage of children under the age of two being served.

This difference represents, in part, the fact that many parents and day care authorities continue to view family day care as being either as acceptable or, in some cases, a preferable alternative to centre care of infants. Another reason that partly explains the greater utilization of family day care for infants is that it has been seen as less expensive than centre care.

The question of how infant care should be provided remains a controversial issue. In terms of cost, many day care authorities agree that if an adequate support system to family day care is in place, and if the family day care providers are paid a reasonable rate, the cost of providing family day care would be similar to that of centre care.

SPONSORSHIP OF DAY CARE CENTRES

Certain strengths are associated with different types of sponsorship of day care centres.

Non-profit, community board operated programs for instance, lend themselves to parental involvement, community participation, and citizen understanding of the needs of day care. Commercial centres on the other hand increase the availability of services to the middle and upper income groups.

Table 3 illustrates the distribution of spaces by type of sponsorship while Table 4 shows the relative growth of day care spaces under different types of sponsorship from 1982 to 1983.

As indicated in Table 3, the relative percentage of spaces under the various auspices has not changed substantially over the past few years. Commercial centres now constitute 40.34% of day care as compared to 40.05% in 1982. As experienced in previous years, increased public demands on governments to provide more day care spaces has resulted in the expansion of the non-profit sector. This factor likely accounts for the growth of the non-profit spaces.

Table 3 - Sponsorship of Centre Spaces 1976, 1978, 1980, 1982 and 1983

Type of Sponsorship	1976		1978		1980		1982		1983	
	Spaces	% of Spaces	Spaces	% of Spaces	Spaces	% of Spaces	Spaces	% of Spaces	Spaces	% of Spaces
Public	9 882	12.64	10 140	13.61	8 495	8.65	5 977	5.51	6 800	5.51
Non-Profit	34 380	43.99	31 987	42.92	50 228	51.13	59 075	54.44	66 759	54.15
Commercial	33 891	43.36	32 389	43.47	39 515	40.22	43 461	40.05	49 733	40.34
Total	78 153	99.99	74 516	100.00	98 238	100.00	108 513	100.00	123 292	100.00

As indicated in Table 4, each type of auspices has experienced growth in the number of day care spaces.

Table 4 - Sponsorship of Centre Spaces 1982 and 1983

Type of Sponsorship	1982 Spaces	1983 Spaces	Increase	
			No.	%
Public	5 977	6 800	823	13.77
Non-Profit	59 075	66 759	7 684	13.01
Commercial	43 461	49 733	6 272	14.43
Total	108 513	123 292	14 779	13.62

The ratio of spaces between the non-profit sector and the commercial sector has not shown dramatic annual shifts. The pattern over the past 15 years has been a gradual shift towards the non-profit sector. In 1968, about 75% of all the day care spaces were under commercial auspices. At the present time, the commercial sector represents about 40.34% of the day care spaces.

Tables 5, 6, and 7, provide some general interprovincial comparisons. In Ontario, and in some other provinces, there were varying degrees of difficulty in using provincial data to provide an accurate breakdown by auspices and by age of children served (Tables 6 and 7). In these instances, an estimate was arrived at through consultation with provincial officials.

Table 5 - Interprovincial Comparison of Day Care Spaces

Provinces	Centre Spaces	Family Day Care Spaces
British Columbia	12 783	2 818
Alberta	22 983	3 159
Saskatchewan	3 107	1 404
Manitoba	7 407	1 239
Ontario	45 193	5 889
Quebec	24 077	1 182
New Brunswick	2 788	-
Nova Scotia	4 006	68
Prince Edward Island	313	19
Newfoundland	635	-
National Totals	123 292	15 778

Table 6 - Interprovincial Comparison of Day Care Spaces by Age of Children Served

Provinces	Centre Spaces		
	Under 2	2-6	6 and Over
British Columbia	480	8 831	3 472
Alberta	1 733	18 437	2 813
Saskatchewan	-	2 613	494
Manitoba	-	5 532	1 875
Ontario	2 330	38 297	4 566
Quebec	3 370	19 984	723
New Brunswick	264	2 055	469
Nova Scotia	145	3 336	525
Prince Edward Island	-	313	-
Newfoundland	-	585	50
National Totals	8 322	99 983	14 987

Table 7 - Interprovincial Comparison of Day Care Spaces by Auspices

Provinces	Public		Non-Profit		Commercial	
	1982	1983	1982	1983	1982	1983
British Columbia	-	-	7 336	5 369	3 668	7 414
Alberta	300	800	2 231	8 112	14 341	14 071
Saskatchewan	-	-	2 718	2 993	114	114
Manitoba	-	-	5 429	6 010	1 397	1 397
Ontario	5 677	6 000	18 102	20 000	17 211	19 193
Quebec	-	-	19 216	19 775	3 485	4 302
New Brunswick	-	-	1 363	1 716	992	1 072
Nova Scotia	-	-	2 330	2 426	1 625	1 580
Prince Edward Island	-	-	214	172	231	141
Newfoundland	-	-	136	186	397	449
National Totals	5 977	6 800	59 075	66 759	43 461	49 733

FULL-TIME DAY CARE SPACES IN CANADA IN RELATIONSHIP TO THE NUMBER OF DAY CARE AGE CHILDREN OF PARENTS IN THE LABOUR MARKET

Estimates concerning the percentage of children that can be served by existing full-time day care spaces is dependent upon which categories of children are considered to require full-time day care. As discussed in the introduction of the report, the inclusion of children of mothers in the labour force (many of whom work part time) tends to exaggerate the degree of unmet need. On the other hand, restricting the analysis to children where the lone parent works full time, or in the case of two parents both work full time, tends to underestimate the need.

Consequently this report will present four separate compilations estimating the percentage of children that can be served by existing day care spaces. The four separate compilations will be done for children under the age of two, for children aged two but under six, and for children over six and under thirteen years of age.

Table 8 - Infant Day Care - Children Under the Age of Two - 1983

Category of Parent	Number of[1] Children	% of Children Served
Mothers in Labour Force	305 172	5.4
Full-Time Working Parents[2]	119 995	13.6
Full-Time Working Parents[3] plus Students	131 106	12.5
Full-Time Working Parents plus Students, plus Parents Working 20 to 29 hours a week[4]	162 956	10.1

As of March 1983, there were 16 378 full-time day care spaces for children under the age of two. As can be seen from the above four compilations, the percentage of children these spaces can serve differs according to which groups of parents are included in the compilation.

Note: Text for footnotes 1, 2, 3 and 4 of Tables 8, 9 and 10, appears on page 16.

Table 9 - Children Aged Two and Under Six

Category of Parent	Number of[1] Children	% of Children Served
Mothers in Labour Force	650 581	16.1
Full-Time Working Parents[2]	293 846	35.7
Full-Time Working Parents[3] plus Students	321 870	32.6
Full-Time Working Parents plus Students, plus Parents Working 20 to 29 hours a week[4]	398 945	26.0

As of March 1983, there were 104 984 full-time day care spaces for children aged two and under six.

Table 10 - Children Aged Six and Under Thirteen

Category of Parent	Number of[1] Children	% of Children Served
Mothers in Labour Force	1 319 822	1.34
Full-Time Working Parents[2]	705 076	2.51
Full-Time Working Parents[3] plus Students	757 353	2.34
Full-Time Working Parents plus Students, plus Parents Working 20 to 29 hours a week[4]	968 922	1.83

As of March 1983, there were 17 708 day care spaces for school-age children.

Footnotes

(1) These estimates were calculated by using data from a special tabulation of the 1981 Census. A formula provided by the Women's Bureau, Labour Canada, was used to update the figures to 1983.

(2) This category includes the lone parent who is working full time, and includes the two-parent family where both parents are working full time.

(3) This category includes the full-time working parents and also includes the lone parent who is a full-time student, two-parent families where one parent works full time and the other is a full-time student, and two-parent families where both parents are full-time students.

(4) This category includes the full-time working parents plus student category as well as the lone parent who works 20 to 29 hours a week, the two-parent family where one parent works full time and the other works 20 to 29 hours a week, two-parent families where both parents work 20 to 29 hours a week, and two-parent families where one parent works 20 to 29 hours a week and the other parent is a full-time student.

The four categories chosen for each age group of children reasonably cover the various groups that have a need for full-time day care. However, it should be noted that these are general figures and do not address the specific need for day care.

The expansion of kindergarten into full day programs, and the downward extension of the school system to include junior kindergarten, may mean that the need is for something less than the hours traditionally offered by full-time day care centres. The preceding figures do not address the question of parental preference in terms of whether they would prefer centre care, family day care, other types of child care arrangements, or a combination of types of care.

It is almost certain that a comprehensive, efficiently designed day care program will require a variety of models with a range of hours that meets the preferences and needs of families. The information needed to make informed decisions concerning the appropriate mix of full-time programs and a variety of models of part-time programs, cannot be determined through an examination of general statistics alone.

One recent development has been the provision of a grant by the National Welfare Grants Directorate of Health and Welfare Canada, to bring together a number of competent researchers involved in Canadian day care. These researchers are exploring ways in which they can work together to study the ecology of day care. This would include an examination of what parents are now doing in terms of child care, their preferences, and the various options that would prove helpful.

This type of research, combined with an ongoing refining of the available general data, will play an important role in the process of expanding the day care program in Canada.

Canada

SITUATION DE LA GARDE DE JOUR AU CANADA

Santé et Bien-être social Canada
Health and Welfare Canada

SITUATION DE LA GARDE DE JOUR AU CANADA

1983

Revue des principales conclusions de
l'étude nationale sur la garde de jour en 1983

Centre national d'information sur la garde de jour
Direction générale des programmes des services sociaux

Publication autorisée par le
ministre de la Santé nationale et du Bien-être social

PRÉFACE

On trouvera dans le présent rapport pour 1983 un aperçu général des services de garde de jour mis à la disposition des Canadiens.

L'étude sur la situation de la garde de jour a été menée par la Direction générale des programmes des services sociaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social en collaboration avec les autorités provinciales et un grand nombre d'organismes bénévoles.

Les lecteurs qui voudraient apporter des observations au sujet de ce rapport sont priés de les transmettre au Centre national d'information sur la garde de jour, Direction générale des programmes des services sociaux, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Immeuble Brooke-Claxton, Parc Tunney, Ottawa (Ontario), K1A 1B5.

GLOSSAIRE

Établissement de garde de jour - Pour les besoins de ce rapport, il s'agit des garderies ou des individus, autorisés ou agréés par les autorités provinciales, qui assurent la garde des enfants à l'extérieur de leur foyer pendant huit à dix heures par jour.

Les classes maternelles et d'autres programmes destinés aux enfants d'âge préscolaire peuvent répondre aux besoins en garde de jour dans le cas de certaines familles, et bon nombre de parents combineront le recours à une gardienne avec les classes maternelles à temps partiel. Les provinces n'ayant toutefois pu nous fournir des données sur ce genre d'arrangements, il n'en est pas question dans le rapport.

Service de garde en groupe - Il s'agit des garderies autorisées s'occupant de groupes d'enfants.

Garderie à but lucratif - C'est la garderie autorisée exploitée par une ou des personnes. Il s'agit des chaînes de garderies aussi bien que des petites garderies appartenant à une personne.

Garderie communautaire - C'est la garderie autorisée établie en tant qu'organisme à but non lucratif et dirigée par un conseil d'administration représentant la collectivité.

Garderie coopérative - Il s'agit des garderies autorisées créées en tant qu'organisme à but non lucratif, et dirigées par un conseil d'administration dont la moitié des membres sont des parents d'enfants inscrits dans l'établissement.

Garderie publique - Ce sont les garderies appartenant à une municipalité ou à une province et gérées par elles.

Garde en milieu familial - On entend par là les programmes en vertu desquels le choix et la surveillance des familles assurant la garde des enfants durant la journée relèvent d'un pouvoir public ou d'un organisme privé autorisé.

Arrangements personnels ou garde occasionnelle - Il s'agit du recours aux gardiennes d'enfants, ou autres ententes du genre entre les parents et le fournisseur du service, sans intervention des autorités ou des organismes qui délivrent les permis de garde de jour.

Service de garde pour bébés - C'est le service assuré par une garderie ou un foyer de garde en milieu familial dans le cas des enfants de moins de deux ans.

Service de garde pour enfants d'âge préscolaire - Il s'agit du service destiné aux enfants de deux à six ans assuré par les garderies ou les foyers de garde en milieu familial.

Service de garde parascolaire - C'est la surveillance des enfants d'âge scolaire assurée avant l'heure de la classe, le midi, après la classe et les jours de congé d'école.

Enfant "à clé" - On désigne ainsi les enfants à qui les parents qui travaillent donnent la clé de la maison pour qu'ils puissent rentrer au foyer en attendant leur retour.

INTRODUCTION

Le changement survenu dans la structure de la population active, où se sont retrouvées un plus grand nombre de femmes ayant de jeunes enfants, faisait, il y a un certain nombre d'années déjà, ressortir l'importance des services de garderie.

Devant cette constatation, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social décidait de mener, durant l'été 1971, une enquête nationale dans le but de dresser un répertoire des places de garderie qui servirait de base pour comparer l'accroissement futur des services, et permettrait d'évaluer la répercussion des mesures mises en oeuvre par le gouvernement fédéral dans le domaine de la garde de jour. Le répertoire a été actualisé tous les ans depuis 1973.

Les rapports publiés, s'intitulent d'abord Étude canadienne sur la garde de jour, 1972, et depuis 1973 Situation de la garde de jour au Canada.

Le même questionnaire a servi pour toutes les enquêtes. Une des difficultés rencontrées tous les ans étant le fait que la base de données dans laquelle puisaient les provinces et les territoires pour fournir l'information n'était pas uniforme. Ce point fut discuté à la réunion fédérale-provinciale annuelle des directeurs des services de garde de jour, organisée à Québec en 1977. Les directeurs se sont entendus sur le fait de changer la ventilation de l'âge des enfants inscrits dans les services de garderie à partir de 1978. Les enfants, jusque-là groupés en 0-3 ans, 3-6 ans et 6 ans et plus, sont depuis 1978 groupés en 0-2 ans, 2-6 ans et 6 ans et plus.

L'ÉTUDE

L'étude sur la situation de la garde de jour au Canada a pour but principal de réunir les éléments d'information obtenus des provinces au sujet du nombre de places de garderie dont elles disposent afin de déterminer dans quelle mesure ce nombre s'accroît d'une année à l'autre.

C'est pourquoi aux fins de la présente étude, le même questionnaire ayant servi pour les enquêtes précédentes a de nouveau été envoyé cette année aux autorités provinciales et territoriales. Cette première étape a été suivie d'un appel téléphonique ou d'une rencontre pour discuter des difficultés éprouvées à rassembler les données. On a aussi fait appel aux associations de services de garde de jour et aux personnes intéressées afin d'avoir des renseignements complémentaires.

Les rapports, en plus de montrer l'augmentation annuelle des places de garderie, comparaient jusqu'à maintenant le nombre de places à plein temps en regard du nombre de mères au travail. Cette manière de voir la situation menait habituellement à une surestimation du nombre de places nécessaires parce que beaucoup de mères travaillent à temps partiel et ont ainsi plus de chances d'avoir besoin d'une place de garderie à temps partiel que d'une place à temps plein. Le problème de la surestimation s'accentue du fait que l'emploi à temps partiel est maintenant le segment de l'embauche qui grossit le plus vite et que les femmes représentent 72 pour cent des travailleurs à temps partiel(1).

Une autre formule consiste à comparer le nombre de places de garde de jour à plein temps avec le nombre d'enfants dont les parents travaillent à plein temps, qu'il s'agisse de familles monoparentales ou de familles biparentales. Cette formule sous-estime le nombre de places à plein temps nécessaires du fait qu'elle ne tient pas compte du nombre de parents qui étudient à plein temps ni des parents qui travaillent à temps partiel, mais dont les heures de travail les obligent peut-être à trouver une place à plein temps plutôt qu'à temps partiel.

---

1) *Le travail à temps partiel au Canada, rapport de la Commission d'enquête sur le travail à temps partiel au Canada, ministère du Travail, 1983, pp. 19 et 23.*

On peut aussi faire entrer dans l'étude les parents aux études et les travailleurs à temps partiel qui travaillent entre 20 et 29 heures par semaine. Mais alors le problème est le manque de données sur le nombre de parents de ce groupe qui ont réellement besoin d'une place à temps plein et le nombre pour lequel la place à temps partiel adaptée spécialement à leurs besoins constituerait une solution plus adéquate et plus rentable.

Parce que chacune de ces formules peut en soi fausser les conclusions, le rapport sur la situation de la garde de jour au Canada pour 1983 va comparer le nombre de places de garde de jour à plein temps avec le nombre d'enfants dans les cas suivants:

1. des mères au travail;
2. des chefs de famille monoparentale qui travaillent à plein temps, et les familles biparentales où les deux parents travaillent à plein temps;
3. des parents compris au point 2, de même que:
   (a) des chefs de famille monoparentale qui sont aux études à plein temps;
   (b) des parents dont l'un travaille à plein temps et l'autre est aux études;
   (c) des parents dont les deux sont aux études;
4. des parents compris au point 3 de même que:
   (a) des chefs de famille monoparentale qui travaillent entre 20 et 29 heures par semaine;
   (b) des parents dont l'un travaille à plein temps et l'autre travaille entre 20 et 29 heures par semaine;
   (c) des parents dont les deux travaillent entre 20 et 29 heures par semaine;
   (d) des parents dont l'un travaille entre 20 et 29 heures par semaine et l'autre est aux études à plein temps.

L'exposé des quatre modèles statistiques différents devrait donner un aperçu plus équilibré quant au nombre de places de garde de jour à plein temps qui sont nécessaires, et permettre peut-être de dégager plus nettement que par le passé les secteurs où il faut des éléments d'information additionnels.

GRANDES CONCLUSIONS

AUGMENTATION DES SERVICES DE GARDERIE

Comme le montre le Tableau 1, le nombre de places de garde de jour s'est accru de 12,19 pour cent en 1983 comparé à 1982.

On voit d'après le tableau que l'accroissement n'a pas été constant ces dernières années. Le nombre de places de garde de jour avait enregistré une hausse remarquable au début des années 70, pour atteindre un sommet en 1974, lorsque l'augmentation a été de 106 pour cent par rapport à 1973. L'augmentation s'est poursuivie en 1975 et 1976, mais à un rythme beaucoup plus modéré, soit un peu moins de 27 pour cent et 19,40 pour cent par rapport à 1974 et 1975 respectivement.

En réalité, le nombre de places de garde de jour a baissé de 3637 entre 1976 et 1978. La diminution s'explique en partie par le climat général d'austérité économique d'alors, et par suite de la pression ressentie par les familles à deux salariés qui n'étaient pas admises à une aide monétaire au titre des frais de garderie. Ces familles renonçaient aux services des garderies subventionnées à mesure que le coût s'élevait parce qu'elles ne croyaient pas en avoir les moyens. Beaucoup de garderies situées en milieu socio-économique mixte n'arrivaient pas toujours à combler rapidement les places libres par des enfants de familles monoparentales à faible revenu, et à éviter ainsi de graves difficultés budgétaires. Des garderies ont donc dû fermer tandis que d'autres ont été obligées de remanier leur effectif afin d'accueillir un moins grand nombre d'enfants.

Puis la tendance se renverse à compter de 1979 lorsque le nombre de places commence à enregistrer une augmentation annuelle. Dans les milieux de garde de jour, beaucoup associent la hausse amorcée en 1979 avec les pressions et demandes constantes des groupes communautaires de tout le pays dont les revendications s'accentuent de toute évidence depuis 1978.

Tableau 1 - Répartition des places en garderie et des places en milieu familial selon l'année

	31 mars 1973	31 mars 1974	31 mars 1976	31 mars 1978	31 mars 1980	31 mars 1982	31 mars 1983	Augmentation depuis 1982	
								Nombre	%
Nombre de places en garderie	26 811	50 996	78 153	74 516	98 238	109 535	123 292	13 757	12,56
Nombre de places en milieu familial	1 562	4 185	5 367	7 763	10 903	14 427	15 778	1 351	9,36
Nombre total de places	28 373	55 181	83 520	82 279	109 141	123 962	139 070	15 108	12,19

GROUPES D'ÂGES VISÉS PAR LES PROGRAMMES DE GARDE DE JOUR

Comme le montre le Tableau 2, l'accessibilité des services diffère selon l'âge de l'enfant.

Tableau 2 - Âge des enfants inscrits en garderie et en milieu familial en 1983

Âge	Garderies		Garde en milieu familial	
	Nbre	%	Nbre	%
Moins de 2 ans	8 322	6,75	8 056	51,06
2 - 6 ans	99 983	81,09	5 001	31,70
6 ans et plus	14 987	12,16	2 721	17,24
Total	123 292	100,00	15 778	100,00

À l'instar des dernières années, le très grand pourcentage de places en garderie sert aux enfants qui ont entre deux et six ans.

Des 123 292 places qui existent en 1983, 8322, soit 6,75 pour cent seulement, sont occupées par les enfants de moins de deux ans. Cela représente quelque 1200 places de moins qu'en 1982, alors qu'il y en avait environ 400 de moins qu'en 1979.

Fait intéressant à remarquer, on compte en 1983, 4709 places en garderie pour les jeunes enfants d'âge scolaire de plus qu'en 1982. Ce nombre représente maintenant 12,16 pour cent des places en garderie.

En 1983 aussi, la garde en milieu familial est nettement différente selon l'âge des enfants, le plus grand écart se trouvant chez les enfants de moins de deux ans.

La différence du nombre d'enfants de cet âge inscrits en milieu familial s'explique par le fait que bien des parents et des responsables des services de garde de jour continuent de voir dans cette formule une solution acceptable, et parfois préférable à la garderie, pour le soin des tout-petits. La garde en milieu familial étant vue comme moins coûteuse que le placement en garderie explique aussi le recours accru à cette solution pour les très jeunes enfants.

Mais la manière dont la garde des tout-petits devrait être assurée reste une question controversée. En fonction du coût, bon nombre de responsables des services de garde de jour conviennent que s'il existe un système adéquat de soutien aux garderies en milieu familial, et si les fournisseurs de garde en milieu familial reçoivent une rémunération raisonnable, les dépenses seront semblables à celles du placement en garderie.

GENRES DE GARDERIES

Il y a certains points forts qui sont associés avec les différents genres de garderies.

Ainsi, les garderies communautaires à but non lucratif suscitent la participation des parents et du milieu, et font comprendre les besoins à la population. D'un autre côté, les garderies à but lucratif permettent d'accroître les services mis à la disposition des groupes à moyen ou à haut revenu.

Le Tableau 3 montre comment se répartissent les places selon la catégorie de garderies, tandis que le Tableau 4 donne l'augmentation relative du nombre de places pour différents genres de garderies entre 1982 et 1983.

Comme on le voit au Tableau 3, le pourcentage relatif de places selon le genre d'organisation n'a pas changé vraiment ces dernières années. Le nombre de places en garderie à but lucratif représente maintenant 40,34 pour cent du total, comparé à 40,05 pour cent en 1982. Comme par les années passées, les revendications accrues du public pour que l'État prévoie un plus grand nombre de places de garde de jour ont entraîné l'expansion du secteur à but non lucratif. C'est ce facteur qui explique vraisemblablement l'augmentation du nombre de places dans les garderies à but non lucratif.

Tableau 3 - Genres de garderies en 1976, 1978, 1980, 1982 et 1983

Genres de garderies	1976		1978		1980		1982		1983	
	Places	% de places	Places	% de places	Places	% de places	Places	% de places	Places	% de places
Publiques	9 882	12,64	10 140	13,61	8 495	8,65	5 977	5,51	6 800	5,51
À but non lucratif	34 380	43,99	31 987	42,92	50 228	51,13	59 075	54,44	66 759	54,15
À but lucratif	33 891	43,36	32 389	43,47	39 515	40,22	43 461	40,05	49 733	40,34
Total	78 153	99,99	74 516	100,00	98 238	100,00	108 513	100,00	123 292	100,00

Comme le montre le Tableau 4, chacun des genres de garderies a enregistré une hausse du nombre de places en 1982 et 1983.

Tableau 4 - Nombre de places en garderie en 1982 et 1983

Genres de garderies	Places en 1982	Places en 1983	Augmentation	
			Nbre	%
Publiques	5 977	6 800	823	13,77
À but non lucratif	59 075	66 759	7 684	13,01
À but lucratif	43 461	49 733	6 272	14,43
Total	108 513	123 292	14 779	13,62

Le rapport entre le nombre de places dans le secteur à but non lucratif et le nombre de places dans le secteur à but lucratif n'a pas changé radicalement au fil des années. Ces quinze dernières années, on a assisté à un déplacement graduel vers le secteur à but non lucratif. Ainsi, en 1968, environ les trois quarts des places de garderie se trouvaient dans ce secteur. À l'heure actuelle, le nombre de places assurées par le secteur lucratif représente quelque 40,34 pour cent du total.

Les Tableaux 5, 6, et 7 donnent des comparaisons générales entre les provinces. Dans le cas de l'Ontario et de certaines autres provinces, il a été à divers degrés difficile de se servir des données provinciales pour avoir une ventilation juste du nombre de places selon le genre de garderies et selon l'âge des enfants visés (Tableaux 6 et 7). Dans ces cas les données ont été interprétées à la suite de consultations auprès des représentants provinciaux.

Tableau 5 - Comparaison interprovinciale du nombre de places dans les garderies

Provinces	Places en garderie	Places en milieu familial
Colombie-Britannique	12 783	2 818
Alberta	22 983	3 159
Saskatchewan	3 107	1 404
Manitoba	7 407	1 239
Ontario	45 193	5 889
Québec	24 077	1 182
Nouveau-Brunswick	2 788	-
Nouvelle-Écosse	4 006	68
Île-du-Prince-Édouard	313	19
Terre-Neuve	635	-
Totaux nationaux	123 292	15 778

Tableau 6 - Comparaison interprovinciale des places dans les garderies selon l'âge des enfants accueillis

Provinces	Places dans les garderies		
	Enfants de moins de 2 ans	Enfants de 2 à 6 ans	Enfants de 6 ans et plus
Colombie-Britannique	480	8 831	3 472
Alberta	1 733	18 437	2 813
Saskatchewan	-	2 613	494
Manitoba	-	5 532	1 875
Ontario	2 330	38 297	4 566
Québec	3 370	19 984	723
Nouveau-Brunswick	264	2 055	469
Nouvelle-Écosse	145	3 336	525
Île-du-Prince-Édouard	-	313	-
Terre-Neuve	-	585	50
Totaux nationaux	8 322	99 983	14 987

Tableau 7 - Comparaison interprovinciale des places dans les garderies selon le genre de garderies

Provinces	Garderies publiques		Garderies à but non lucratif		Garderies à but lucratif	
	1982	1983	1982	1983	1982	1983
Colombie-Britannique	-	-	7 336	5 369	3 668	7 414
Alberta	300	800	2 231	8 112	14 341	14 071
Saskatchewan	-	-	2 718	2 993	114	114
Manitoba	-	-	5 429	6 010	1 397	1 397
Ontario	5 677	6 000	18 102	20 000	17 211	19 193
Québec	-	-	19 216	19 775	3 485	4 302
Nouveau-Brunswick	-	-	1 363	1 716	992	1 072
Nouvelle-Écosse	-	-	2 330	2 426	1 625	1 580
Île-du-Prince-Édouard	-	-	214	172	231	141
Terre-Neuve	-	-	136	186	397	449
Totaux nationaux	5 977	6 800	59 075	66 759	43 461	49 733

NOMBRE DE PLACES DE GARDE DE JOUR À PLEIN TEMPS AU CANADA PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ENFANTS D'ÂGE À ÊTRE ACCUEILLIS DANS LE CAS DES PARENTS AU TRAVAIL

Le pourcentage estimatif des enfants que peuvent accueillir les garderies qui offrent des places à plein temps dépend des catégories d'enfants considérés comme ayant besoin d'être gardés à plein temps. Tel qu'il a été expliqué dans l'introduction, le fait d'inclure dans le calcul les enfants des mères au travail (dont beaucoup occupent un emploi à temps partiel) tend à amplifier d'une manière exagérée le degré du besoin insatisfait; par contre, le fait de restreindre l'analyse aux enfants des familles monoparentales où le parent, chef de famille seul, travaille à plein temps, ou à ceux des familles biparentales où les deux parents travaillent aussi à plein temps, va généralement aboutir à une sous-évaluation du besoin.

Ce rapport présente par conséquent quatre calculs distincts permettant d'estimer le pourcentage des enfants que peuvent accueillir les garderies en fonction du nombre de places qui existent actuellement. Les quatre calculs sont effectués pour les enfants de moins de deux ans, pour les enfants de deux à six ans, et pour les enfants de six à treize ans.

Tableau 8 - Garde de jour pour les bébés - Enfants de moins de deux ans - 1983

Catégories de parents	Nombre d'enfants(1)	% d'enfants accueillis
Mères au travail	305 172	5,4
Parents travaillant à plein temps(2)	119 995	13,6
Parents travaillant à plein temps(3) et parents aux études	131 106	12,5
Parents travaillant à plein temps, parents aux études et parents travaillant entre 20 et 29 heures par semaine(4)	162 956	10,1

En mars 1983, il y avait 16 378 places de garde de jour à plein temps pour les enfants de moins de deux ans. Comme on le voit selon les chiffres donnés ci-dessus, le pourcentage des enfants pouvant être accueillis diffère selon le groupe de parents compris dans le calcul.

Nota- Les références 1, 2, 3 et 4 des Tableaux 8, 9 et 10, apparaissent à la page 17.

Tableau 9 - Enfants âgés entre deux et six ans

Catégories de parents	Nombre d'enfants(1)	% d'enfants accueillis
Mères au travail	650 581	16,1
Parents travaillant à plein temps(2)	293 846	35,7
Parents travaillant à plein temps(3) et parents aux études	321 870	32,6
Parents travaillant à plein temps, parents aux études et parents travaillant entre 20 et 29 heures par semaine(4)	398 945	26,0

En mars 1983, il y avait 104 984 places de garde de jour à plein temps pour les enfants âgés entre deux et six ans.

Tableau 10 - Enfants âgés entre six et treize ans

Catégories de parents	Nombre d'enfants(1)	% d'enfants accueillis
Mères au travail	1 319 822	1,34
Parents travaillant à plein temps(2)	705 076	2,51
Parents travaillant à plein temps(3) et parents aux études	757 353	2,34
Parents travaillant à plein temps, parents aux études et parents travaillant entre 20 et 29 heures par semaine(4)	968 922	1,83

En mars 1983, il y avait 17 708 places de garde de jour pour les enfants d'âge scolaire.

Références

(1) Ces estimations ont été calculées en utilisant les données d'un tableau spécial du recensement de 1981. Les chiffres calculés pour 1983 ont été obtenus à l'aide d'une formule fournie par le Bureau de la main-d'oeuvre féminine du ministère du Travail.

(2) Cette catégorie englobe le chef de famille monoparentale qui travaille à plein temps, et les familles biparentales où les deux parents travaillent à plein temps.

(3) Entrent dans cette catégorie les parents qui travaillent à plein temps, les chefs de famille monoparentale qui étudient à plein temps, les familles biparentales où un parent travaille à plein temps et l'autre étudie à plein temps, et les familles biparentales où les deux parents étudient à plein temps.

(4) Sont compris dans cette catégorie les parents qui travaillent à plein temps et les parents aux études de même que les chefs de famille monoparentale qui travaillent entre 20 et 29 heures par semaine, les familles biparentales où un parent travaille à plein temps et l'autre travaille entre 20 et 29 heures par semaine, les familles biparentales où les deux parents travaillent entre 20 et 29 heures par semaine, et les familles biparentales où un parent travaille entre 20 et 29 heures par semaine et l'autre étudie à plein temps.

Les quatre catégories choisies pour chacun des groupes d'âges des enfants recouvrent les différents groupes de parents qui ont besoin des services de garderie à plein temps. À remarquer toutefois qu'il s'agit là de chiffres globaux qui ne portent pas sur le besoin particulier de services de garderie.

Le prolongement des classes maternelles pour en faire des programmes d'une journée complète, et l'extension par le bas du système scolaire de manière à englober les classes prématernelles pourraient signifier que le besoin est moindre que le nombre d'heures de service offert depuis toujours par les garderies à plein temps. Les chiffres cités précédemment ne tiennent pas compte de la préférence des parents qui ont à choisir entre la garderie, la garde en milieu familial et les autres modalités de garde des enfants, ou opter pour une combinaison des genres de garderies.

Pour qu'un programme de garde de jour soit complet et efficace, il faudra presque certainement une variété de modèles assurant une gamme d'heures de service qui répondent véritablement aux préférences et aux besoins des familles. On ne peut déterminer dans le cadre d'un examen des statistiques globales uniquement quels renseignements seront nécessaires afin de prendre des décisions éclairées au sujet du mélange approprié de programmes à plein temps et des divers modèles de programmes à temps partiel.

La Direction des subventions nationales au bien-être social du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a versé récemment une subvention afin de réunir un certain nombre de chercheurs compétents qu'intéresse la question de la garde de jour au Canada. Ces chercheurs explorent les moyens qui leur permettront de travailler ensemble pour étudier l'écologie de la garde de jour, et pour examiner notamment ce que les parents font maintenant pour faire garder leurs enfants, leurs préférences, et les diverses formules qui se révéleraient utiles.

C'est un progrès car une recherche de ce genre, associée à une redéfinition permanente des données globales accessibles, jouera un rôle important dans le processus d'extension des programmes de garde de jour au Canada.